



13, rue de la Crouzette  
11110 Coursan

rubresus@yahoo.fr  
www.rubresus.org

Madame Sophie Elizéon,  
Préfète de l'Aude  
52, rue Jean Bringer  
11000 Carcassonne

le 29 janvier 2020

Madame la Préfète,

Le site Orano Malvésí Narbonne constitue avec le site de Salsigne Vallée de l'Orbiel deux préoccupations majeures pour la santé et l'environnement de nos concitoyens. Celles-ci dépassent même l'échelle de notre département tant les hypothèses qu'elles font peser sur l'avenir sont grandes. L'association de protection de l'environnement RUBRESUS, créée en 1998, porte une grande attention aux impacts environnementaux et sanitaires du site Malvésí depuis de nombreuses années au travers de contributions aux diverses enquêtes publiques (INB 2013, TDN 2016), d'examen des autorisations préfectorales (TDN, NVH, ...) et des données sur ses rejets et leurs conséquences. Pour chacun des sujets, nous avons veillé à établir des dossiers rigoureux basés sur des analyses argumentées, en évitant les polémiques idéologiques afin de rester un interlocuteur objectif, indépendant et constructif.

D'ailleurs, la crédibilité de notre association a été maintes fois reconnue. En invitant exceptionnellement RUBRESUS au CoDERST, le préfet Jean-Marc Sabathé avait reconnu la pertinence de nos contributions au sujet du projet TDN. Nous y avons effectivement été conviés le 13 octobre 2017 par le préfet A. Thirion, son successeur. Nous avons également participé à une réunion (25 septembre 2017) en sous-préfecture de Narbonne en présence des experts choisis par le préfet.

Pourtant, malgré notre concours actif au débat, notre demande de participation à la Commission de Suivi du Site et à l'Observatoire des rejets d'Orano Malvésí mis en place par le préfet en 2018 n'a pas été suivie d'effet. Nous réitérons donc ici notre demande de siéger à ces commissions dans l'espoir que votre souhait affiché de dialogue et d'ouverture s'accompagnera d'une réponse favorable qui le concrétiserait.

Cette demande est d'autant plus nécessaire que pour avoir suivi attentivement les comptes-rendus de la CSS et de l'Observatoire, nous avons constaté que les questions sur les rejets, les déchets, les impacts environnementaux et sanitaires y sont insuffisamment débattues. Cette absence de questionnement ne signifie pas nécessairement l'absence de problèmes. Elle témoigne plutôt des difficultés des membres de ces

commissions à analyser la complexité des informations et à mettre en perspective la nature des activités passées, actuelles et futures, et les impacts des rejets. Dans ces conditions, notre contribution technique et scientifique sur les émissions et déchets des activités et des projets du site de Malvési enrichirait et légitimerait les échanges.

Par les quelques rappels qui suivent et dont vous connaissez sans nul doute la teneur, nous souhaiterions insister sur l'importance du suivi du site et sur les raisons qui assoient notre volonté d'y contribuer.

D'abord, l'historique du site de Malvési montre qu'il a incontestablement été durant des décennies le plus gros émetteur de polluants atmosphériques (NOx, dioxyde de soufre, COV) et climatiques (GES : dioxyde de carbone et oxyde nitreux) de Narbonne. D'autre part, Malvési a laissé son empreinte jusqu'aux fins fonds de l'étang de Bages - Sigean via le canal de la Robine par des rejets notables de polluants en phase liquide (uranium et métaux, ...). En 2005 et antérieurement durant une quarantaine d'années, les émissions de GES ont représenté d'énormes quantités, plus de 600 000 tonnes/an. Les rejets de NOx dans l'air de Narbonne étaient de 152 tonnes en 2014, soit l'équivalent des émissions d'un incinérateur d'ordures ménagères pour près de 800 000 habitants. Aujourd'hui encore, le site de Malvési disperse dans l'atmosphère narbonnaise plus de 40 kg d'uranium/an ainsi que 32 000 kg de composés organiques volatils : solvants (2015, année référence de production nominale d'uranium).

Ensuite, les données sanitaires (ARS, Contrat Local de Santé, Ville de Narbonne) montrent de façon répétée sur une dizaine d'années l'inquiétante surmortalité significative par cancers du poumon parmi les 52 855 habitants, ainsi que le taux élevé d'Affections de Longue Durée relevant de ces pathologies. Pourquoi plus de cancers du poumon parmi la population narbonnaise que partout ailleurs dans l'Aude et en Occitanie ? Des causes environnementales sont souvent mises en avant par les instances médicales. Il est regrettable qu'aucune étude épidémiologique n'ait été réellement menée à Narbonne et communes avoisinantes alors même que le site chimico-nucléaire de Malvési a transformé au cours des 60 dernières années des matières uranifères (500 000 t d'uranium) contenant des éléments radioactifs, a émis des rejets massifs et a stocké de grandes quantités de déchets. La CSS et l'Observatoire se sont-ils préoccupés de ces impacts sanitaires ? Malgré les fortes entités à risques environnementaux et sanitaires de Salsigne et Malvési, le département de l'Aude ne dispose toujours pas d'un Registre des Tumeurs qui existe pourtant dans des départements voisins. Rubresus réclame donc la création d'un tel registre afin de mieux appréhender ces évolutions qui inquiètent la population ainsi qu'une étude épidémiologique portant sur la population du Narbonnais.

Enfin, une autre préoccupation tient à l'analogie dans la gestion passée des problèmes environnementaux et sanitaires de Salsigne et de Malvési, qui se caractérise par un manque de transparence et d'écoute des attentes légitimes des populations, associations, élus.

Outre les questions sanitaires et environnementales évoquées ci-dessus, les dossiers d'autorisation des projets de Malvési TDN, NVH, ..., sont sujets à controverses. Au lieu d'apporter les éclaircissements et assurances sur le procédé expérimental TDN, les expertises commanditées par le préfet, notamment celle de M. J-C. Bernier, ont au contraire accentué les doutes, les incertitudes et contradictions par sa partialité et ses insuffisances.

Sur ce point, 6 autres expertises réalisées indépendamment par des scientifiques de premier plan : Pr C. Sultan (Endocrinologue CHU Montpellier), Pr. J-L. Fanlo (Ecole des Mines d'Alès), Pr. A. Carbonneau (Sup'Agro Montpellier, Viticulture Œnologie), Y. Lenoir (Ingénieur recherche Ecole Mines de Paris), Dr. M. Gerber (INSERM), J. Rochard (expert national environnement de l'Institut Français de la Vigne et du Vin, Epernay), ont souligné les incertitudes sur la fiabilité procédé, sur ses émissions de polluants atmosphériques (NOx, phtalate, ...) et impacts agronomique et sanitaire n'ont malheureusement pas été considérées. En s'appuyant sur les dossiers d'Orano, RUBRESUS a démontré (i) que le procédé TDN n'a jamais été testé en pilote sur les effluents radioactifs nitrates de Malvési, (ii) que les émissions de polluants atmosphériques sont basées sur des simulations, (iii) que la complexité du procédé TDN en fait un traitement à hauts risques technologiques et environnementaux, (iv) qu'une autre alternative douce et opérationnelle de traitement (extraction de nitrates moins polluante au lieu de destruction thermo-chimique) existe. D'où notre insistance pour vous demander un moratoire sur l'installation TDN avec un audit sérieux, indépendant, de l'alternative de traitement.

La procédure utilisée pour l'autorisation de la production de dioxyde d'uranium NVH qui a permis d'éviter étude d'impacts et enquête publique a contribué à creuser le fossé entre les citoyens du Narbonnais et l'Etat. Nous souhaiterions donc une plus grande transparence dans la gestion de ces dossiers ainsi qu'une plus grande prise en considération de l'expression des citoyens sur ces problèmes environnementaux et sanitaires.

De tout cela nous souhaiterions vous entretenir lors d'une prochaine rencontre que nous avons l'honneur de solliciter.

Les chantiers environnementaux, sanitaires, participation citoyenne, concertation que nous évoquons ici pourraient constituer les axes du plan d'action à développer pour le site de Malvési grâce au dialogue et à la concertation que vous, tout comme nous, souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos plus respectueuses salutations.

André BORIES  
Président association RUBRESUS